

Avis de soutenance de thèse

Mme Mélodie LELOUP présente ses travaux en soutenance le 30/03/2017 à 15h00

À l'adresse suivante : Université Paris-Dauphine Salle D 520

En vue de l'obtention du diplôme : Doctorat en Droit

La soutenance est publique

Titre des travaux : L'assurance à l'épreuve des droits fondamentaux de la personne humaine

École doctorale : École doctorale de Dauphine

Équipe de recherche : Cr2D – Centre de Recherche Droit de Dauphine

Section CNU : 01 - Droit privé et sciences criminelles

Directeur(s) : M. Jérôme KULLMANN

Membres du jury:

Nom	Qualité	Établissement	Rôle
M. Luc MAYAUX	PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS	UNIVERSITÉ LYON 3, JEAN MOULIN	Rapporteur
M. Gilbert PARLÉANI	PROFESSEUR ÉMÉRITE	UNIVERSITÉ PARIS 1, PANTHÉON SORBONNE	Rapporteur
M. Jérôme KULLMANN	PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS	UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE (PSL)	Directeur
Mme Anne PÉLISSIER	PROFESSEURE DES UNIVERSITÉS	UNIVERSITÉ MONTPELLIER 1	Membre
M. Marc BRUSCHI	PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS	UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE	Membre